

## Avenant n°2 à l'AC du Trophée de la Baie d'Aigues-Mortes 2021-2022

Comme mentionné dans l'avis de course du Trophée de la Baie d'Aigues-Mortes : « *Les autorités organisatrices se réservent le droit d'amender le présent Avis de Course* », il a été décidé par les 3 clubs organisateurs que l'épreuve du 20 mars, annulée pour cause de sécurité liée aux conditions météorologiques, était reportée au dimanche 3 avril.



Pierre Carayon  
Président du CNP



Michel Erbs  
Président du YCGM



Jean-Luc Wuhrlin  
Président de la SNGRPC